



COVID-19

## ÉLÈVES : LES RÈGLES D'ISOLEMENT À PARTIR DU 14 JANVIER 2022

### ÉLÈVES DE 12 ANS ET PLUS

#### AVEC UNE VACCINATION COMPLÈTE

#### SANS VACCINATION OU AVEC UNE VACCINATION INCOMPLÈTE

**POSITIF**

- Isolement de 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5<sup>e</sup> jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures
- Isolement de 7 jours dans le cas contraire

- Isolement de 7 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 7<sup>e</sup> jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures
- Isolement de 10 jours dans le cas contraire

**CONTACT  
À RISQUE**

- Pas d'isolement
- Autotest immédiat
- Autotest à J+2\*, J+4\*

- Isolement de 7 jours
- Test antigénique ou PCR à l'issue de l'isolement

### ÉLÈVES DE MOINS DE 12 ANS

#### QUEL QUE SOIT SON STATUT VACCINAL

**POSITIF**

- Isolement de 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5<sup>e</sup> jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures
- Isolement de 7 jours dans le cas contraire

**CONTACT  
À RISQUE**

- L'élève pourra rester en classe :
- Si l'autotest fait immédiatement est négatif
  - Et si les autotests réalisés à J+2\* et J+4\* sont négatifs

\*J = Réalisation du premier autotest



EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS

**0 800 130 000**  
(appel gratuit)